

NATHALIE LE MEL ou LEMEL

UNE BRETONNE DANS LA COMMUNE

À l'occasion de la journée de la femme le 8 mars 2007, la mairie du 3^{ème} arrondissement a donné le nom de Nathalie Le Mel à une place qui se trouve à l'intersection de la rue Dupetit Thouars et de la rue de la Corderie.

À Nanterre, une autre place porte le même nom. A Rennes, c'est une rue qui a été ainsi nommée. À Pluguffan (près de Quimper), ce nom a été choisi pour une médiathèque.

Quand on évoque les femmes de la Commune, c'est le nom de Louise Michel qui vient à l'esprit et souvent le seul. Combattante et féministe comme elle, Nathalie Le Mel n'a pourtant pas retenu l'attention des historiens. Elle demeure donc méconnue comme tant d'autres communardes, ces combattantes courageuses, héroïques.

Pourtant le nom de Nathalie Le Mel revient souvent dans les documents de la Commune et particulièrement au bas d'affiches s'adressant aux femmes de la capitale.

On se souvient que la Commune de Paris plonge ses racines dans la montée d'un mouvement de contestation sociale né à la fin du Second Empire. La Commune désigne une période insurrectionnelle, à Paris, qui dure plus de deux mois, du 18 mars 1871 jusqu'à la semaine sanglante (21-28 mai). Cette insurrection est une tentative des milieux ouvriers pour gérer les affaires publiques.

Les causes de l'émeute sont liées tout d'abord à la déception parisienne née de la capitulation devant les Prussiens, ce petit peuple parisien s'opposa à la nouvelle Assemblée dominée par les royalistes et favorable à la paix. Le gouvernement multiplia les mesures vexatoires envers les Parisiens. Les membres de la majorité royaliste de l'Assemblée aggravèrent la misère des petites gens en supprimant la solde de la garde nationale, seule ressource des ouvriers. Le 10 mars 1871, ils décrétèrent que le paiement des dettes, loyers ou effets de commerce, suspendu pendant le siège, reprendrait normalement : des milliers de Parisiens, en quatre jours, furent exposés à la faillite ou à des poursuites. Le même jour, l'Assemblée fuit Paris pour s'installer à Versailles : les Parisiens se sentirent particulièrement humiliés quoique Paris restât la capitale de la France et le siège du gouvernement.

Pour Karl Marx, la Commune de Paris fut « *la première insurrection prolétarienne dans laquelle la classe ouvrière était largement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris* ».

Peu connue du grand public, Nathalie Le Mel fut l'une des plus actives et des plus héroïques communardes. Malheureusement on dispose de peu de documents pour parler d'elle. Trop absorbée par ses activités, elle n'a pas pris le temps d'écrire comme Louise Michel. C'est donc dans les rapports de police, dans les comptes-rendus de gendarmerie qu'il faut prendre des informations.

Ce genre de renseignements était tout imprégné d'idéologie patriarcale. Les Communardes sortaient du rôle qui leur était imparti par la tradition : être des femmes soumises qui ne devaient pas exposer leurs idées à haute et intelligible voix...

Sa fiche signalétique nous apprend : « *Femme Le Mel : taille : un mètre quarante, cheveux et sourcils blonds, front découvert, yeux gris, nez retroussé, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint pâle* ». (Archives du Ministère de la Guerre, cité par Jean Bruhat dans le N°2 de la revue de la Commune).

Ce portrait qu'il nous reste nous montre, sous une sorte de fichu, un visage très énergique.

Elle est née le 24 août 1826 à Brest. Son père, Allain Duval, débuta comme corroyeur, un métier de la préparation du cuir tandis que son épouse tenait un modeste débit de vins place Médiance (plus tard Marcelin Berthelot). En 1845, il fut électeur censitaire, c'est-à-dire que le droit de vote était réservé aux contribuables versant un montant (cens) d'impôts. On sait aussi que ses parents dotèrent leur fille d'un niveau d'instruction peu répandu à l'époque en milieu ouvrier.

Elle dut sans doute aller dans une école religieuse pour y apprendre à lire, à coudre et à broder.

Elle se maria en 1845, à dix-neuf ans, avec un ouvrier relieur de huit ans plus âgé qu'elle, Jérôme Le Mel, avec qui elle eut trois enfants. Le 16 mai 1847, ce fut la naissance de Louise Aglaé, leur première fille.

En 1849, le couple quitta Brest, sa ville natale, pour aller s'installer à Quimper où il ouvrit une boutique de librairie-reliure. Deux enfants naquirent à Quimper. En 1853, Charles Adolphe et en 1859, Paul Célestin. On sait peu de choses sur ce séjour à Quimper de Nathalie Le Mel où probablement elle apprit de son mari le métier de relieuse.

D'après un rapport de gendarmerie, à cette époque, « *Les époux Le Mel paraissaient en bonne intelligence* ».

Dans l'histoire de Quimper, on trouve une brève évocation de Nathalie Le Mel « *...grande lectrice de journaux socialistes, elle choque la bourgeoisie de la ville par son féminisme...* »

Elle incarnait tout ce que le 19^{ème} siècle haïssait, une femme qui pensait, qui voulait agir pour d'autres femmes et traiter à égalité avec les hommes.

Le rapport de gendarmerie de Quimper nous dit : « *en 1861, ils se déclarèrent en faillite et partirent pour Paris, accompagnés de leurs trois enfants, (12, 7 et 2 ans). Le premier logement connu : 12 impasse Béranger (dans le 18^{ème}). Jusque-là, le ménage n'avait pas trop mal été, quoique le sieur Le Mel, fort laborieux ouvrier, ne fût pas secondé par sa femme, dont les allures d'indépendance la faisaient passer pour une femme aux mœurs légères* ».

C'est parce qu'elle sortait de son rôle de femme qu'on a pu prétendre à des allures d'indépendance.

Installée en famille à Paris, où elle devint relieuse, d'emblée, elle se trouva aussitôt dans un climat de surchauffe politique. Le climat social agité en Europe vit la création en 1864, à Londres, de l'association internationale des travailleurs, plus connue sous le nom de la Première Internationale. Par la suite implantée en France, elle dut aussitôt intéresser Nathalie Le Mel.

En août 1864, les ouvriers relieurs se mirent en grève lors d'un conflit très dur. L'un des militants les plus connus était Eugène Varlin. Nathalie était parmi les grévistes. Varlin, qui compta beaucoup dans la vie de Nathalie fut célèbre pour sa bonté, sa générosité, son intelligence et sa scrupuleuse honnêteté. Il fut défenseur de l'égalité des sexes. Il adhéra à l'Internationale en 1865, il collabora au journal « *la Tribune ouvrière* » et il fut délégué à la conférence de Londres où il fit la connaissance de Karl Marx. Au congrès de Genève, en 1866, il plaida pour le travail des femmes. Pendant la semaine sanglante, il dirigea la défense dans le sixième puis dans le onzième arrondissement. Il essaya de s'opposer au massacre des otages, rue Haxo. Il se battit jusqu'au

dernier moment sur les barricades de Belleville. Il fut arrêté le 28 mai 1871 par le lieutenant Sicre qui le traîna vers Montmartre, sous les coups. Il y fut fusillé.

Nathalie Le Mel fit la connaissance d'Eugène Varlin au siège de la société des relieurs, chez un marchand de vins de la rue de l'École de Médecine et se dévoua immédiatement auprès du prolétariat.

Les syndicats étaient encore interdits mais Nathalie participa à des mouvements revendicatifs des « *sociétés ouvrières* » et déjà posa le problème des inégalités salariales entre les hommes et les femmes. Et après les grèves de 1864 et 1865, dans les ateliers de reliure, l'égalité des salaires fut enregistrée. Victoire importante pour les femmes de ce métier, mais l'exemple ne fut pas suivi. Le milieu ouvrier encore sous l'influence de Proudhon reléguait les femmes au foyer ou sur le trottoir. Varlin fit entrer Nathalie Le Mel au conseil d'administration de la Société d'Épargne et de Crédit Mutuel des ouvriers relieurs dont il était président.

Fréquentant les clubs qui se multipliaient à Paris vers la fin du Second Empire, Nathalie Le Mel vit ses activités déborder rapidement le cadre corporatif des travailleurs de la reliure. Sous l'influence directe de Varlin, elle adhéra à l'Internationale et lorsqu'une nouvelle grève éclata, elle fit partie du comité de grève et fut déléguée syndicale, fait exceptionnel pour l'époque. Le siège des sections parisiennes de la Première Internationale se trouvait au numéro 6 de la rue de la Corderie (tout près de l'actuelle place Nathalie Le Mel).

Le commissaire de son quartier écrit : « *Elle s'était fait remarquer par son exaltation, elle s'occupait de politique ; dans les ateliers, elle lisait à haute voix de mauvais journaux ; elle fréquentait assidument les clubs* ». À quoi il faut ajouter une forte opposition au Second Empire.

Redoublant d'activités politiques et syndicales, elle finit par s'opposer à son mari et le quitta emmenant avec elle ses trois enfants.

Le commissaire enquêteur écrit : « *L'exaltation de ses opinions politiques et les discussions auxquelles elle se livrait continuellement auraient été pour beaucoup dans cette séparation* ». (Le tout souligné en rouge !)

Mais le commissaire omit de préciser que le mari s'était mis à boire.

Libérée de ses obligations conjugales, Nathalie Le Mel allait pouvoir se consacrer plus intensément à ses actions militantes. Avec Varlin et quelques autres relieurs, elle créa une coopérative d'alimentation, « *La Ménagère* », ouverte rue Mazarine et transférée ensuite, sous le nom de « *Marmite* », rue Larrey. Cette partie de la rue a disparu lors du prolongement du boulevard Saint-Germain et du percement de la rue Danton.

« *La Marmite* » était une sorte de restaurant ouvrier, sous l'égide de l'association pour la défense de la nourriture quotidienne. »

Au bas des statuts de « *La Marmite* » adoptés en 1868, on trouve la signature de Nathalie Le Mel aux côtés de celles de Varlin et de quelques autres futurs communards. D'autres « *Marmites* » furent installées plus tard 40 rue des Blancs Manteaux (4^{ème}), 42 rue du Château (14^{ème}) et 20 rue Berzelius (17^{ème}).

Cette idée de coopérative eut un immense succès. Ces restaurants regroupaient environ huit mille travailleurs. On y mangeait bien, des choses saines, abondantes ; on se retrouvait entre soi, on pouvait discuter, lire. Ce type de restaurant ne négligeait pas le domaine intellectuel, puisqu'il était abonné à six quotidiens et à plusieurs hebdomadaires. Parfois, on chantait et, rapporte un coopérateur : « *Si des chanteurs de renom se produisaient devant les « clients » de la Marmite, tel le baryton Alphonse Delacour, membre lui-même de l'Internationale, la citoyenne Le Mel ne*

chantait pas, elle philosophait et résolvait les grands problèmes avec une simplicité et une facilité extraordinaire. Nous l'aimions tous ; Elle était déjà la doyenne ».

Domage que cette femme exceptionnelle n'ait rien écrit. Nathalie y était caissière, secrétaire ; elle logeait sur place pour être plus efficace.

Dans son livre « *La Commune, histoire et souvenirs* », Louise Michel écrit : « *Madame Le Mel, de la chambre syndicale des relieurs, empêcha tant de gens de mourir de faim. Véritable tour de force de dévouement et d'intelligence* ».

Durant le siège par les Prussiens, pendant ce terrible hiver 1870, elle réussit à servir chaque semaine des centaines de repas aux gens privés de ressources et s'attira une grande popularité.

Les Marmites furent fermées à la fin de la Commune.

Dans les mêmes années, on signale la présence de Nathalie Le Mel dans de nombreux clubs populaires où elle participa aux débats, y compris à celui qui tenait ses assises dans l'impressionnant amphithéâtre de l'École de Médecine.

Le 18 mars 1871, Thiers, « chef du pouvoir exécutif de la République française », décida de désarmer la garde nationale en faisant enlever les canons installés à Montmartre. À l'aube, pour ne pas tomber sous les révoltes parisiennes, un régiment fut envoyé pour récupérer les canons. Mais l'opération, mal conduite, échoua. Faute d'attelages suffisants, les soldats ne purent les enlever rapidement.

Les Parisiens considéraient comme leur propriété ces canons qu'ils avaient eux-mêmes payés lors de la guerre contre la Prusse par le biais de souscription. Ils se virent sans défense face à d'éventuelles attaques des troupes gouvernementales.

Aussitôt une foule de gardes, de femmes et d'enfants entoura les soldats. Après un petit moment d'hésitation, ces derniers fraternisèrent avec la population de Paris qui se souleva.

La journée du 18 mars fut, en somme, la cause immédiate de la guerre civile.

Des faits irrémédiables s'y produisirent : les soldats mutinés exécutèrent les deux généraux Thomas et Lecomte qui les commandaient. En quelques heures, l'insurrection se propagea dans le centre et l'est de Paris. Thiers décida alors de quitter la ville en l'abandonnant à l'insurrection.

Le soir, le Comité central de la Garde nationale s'établit à l'Hôtel de Ville.

L'élection de la Commune eut lieu le 26 mars et ses membres s'installèrent le 28 dans l'Hôtel de Ville, devant une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Thiers exécuta le plan qu'il avait vainement proposé en 1848 à Louis Philippe : « *laisser le champ libre aux insurgés, pour leur faire une guerre en règle et pour mieux les écraser* ».

Pendant deux mois, le peuple de Paris tenta d'organiser le premier gouvernement populaire de l'histoire moderne.

Le 18 mars, Nathalie Le Mel œuvra de façon constructive. Les femmes n'étaient pas éligibles à la Commune ? Elles constituèrent leur structure qui leur permit de se regrouper pour débattre des problèmes du travail.

Le 8 avril, parut sur les murs de la capitale, une affiche signée : « *Un groupe de femmes* ». En tête des signataires, on trouvait le nom de Nathalie Le Mel.

« *Citoyennes, le gant est jeté, il faut vaincre ou mourir* ». C'était l'acte de naissance de l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Il y avait eu une première Union des Femmes, dirigée par Jules Alix, un des membres du Conseil de la Commune et son épouse. Son administration était assurée par douze femmes dont Élisabeth Dmitrieff. Mais elle n'avait pas eu le développement espéré par ses initiatrices.

Ce fut la création, le 11 avril 1871, de « *l'Union des Femmes pour la défense de Paris et des blessés* » que Nathalie Le Mel mit en place avec Élisabeth Dmitrieff et un groupe d'ouvrières.

Dans une France encore sous l'influence des thèses sexistes de Proudhon, l'association revendiquait l'égalité des sexes. Elle écrit : « *Toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes constituent une des bases du pouvoir des classes gouvernantes* ».

Elles lancèrent un appel aux citoyennes de Paris :

« *Citoyennes, l'heure décisive est arrivée, que c'en soit fait du vieux monde ! Nous voulons être libres* ».

La première réunion fut organisée à 20 heures, 79 faubourg du Temple, au grand café de la Nation. Élisabeth Dmitrieff joua un rôle important auprès de Nathalie Le Mel. Élisabeth est née en Russie en 1851. Elle était la fille illégitime d'un officier possédant de grands domaines. Elle eut une bonne éducation et fit ses études à Saint-Pétersbourg où elle milita dans des cercles socialistes. Elle fit un mariage blanc avec le colonel Tomanovski dans le but de pouvoir voyager à l'étranger. À Londres, elle se lia intimement avec Karl Marx et sa famille.

Karl Marx l'envoya à Paris en mars 1871, (elle avait 20 ans), en tant que représentante du Conseil de l'Internationale. Elle en devint actrice en fondant avec Nathalie Le Mel « *l'Union des Femmes* ». Voici le portrait d'Élisabeth Dmitrieff d'après un rapport de police : « *Habituellement vêtue de noir et toujours d'une mise élégante, âgée d'à peine vingt ans, grande, blonde, admirablement belle* ». Elle prit part aux combats des rues durant la semaine sanglante. Elle réussit à retourner en Russie en octobre 1871, elle épousa un condamné à la déportation et le suivit en Sibérie. Elle fut condamnée en France par contumace, le 26 octobre 1872, à la déportation. Elle mourut, selon toute vraisemblance, vers 1910.

La place Élisabeth Dmitrieff se trouve dans le 3^{ème} arrondissement, à l'intersection de la rue du Temple et de la rue de Turbigo.

Revenons-en à « *l'Union des Femmes* » dont le manifeste programme fut un des textes le plus avancé de cette période.

Hiérarchisée et très structurée, cette « *Union* » commença dans les quartiers populaires par son action d'information d'aide, de regroupement.

Ce qui revenait le plus souvent dans les doléances entendues dans ces comités de quartiers de « *l'Union des Femmes* », c'était le sort des petits enfants pendant les longues heures de travail de la mère.

On y trouvait aussi le droit à l'instruction laïque et la revendication d'un enseignement professionnel féminin liant directement l'émancipation des femmes à un travail qualifié et amenant ainsi l'égalité des salaires hommes - femmes.

On revendiqua et obtint la suppression de la distinction entre enfants naturels ou légitimes.

Cette Union réclama également l'abolition de la prostitution considérée comme une sorte d'exploitation commerciale de créatures humaines par d'autres créatures humaines et obtint la fermeture des maisons de tolérance.

De même le paiement de l'indemnité aux familles des gardes nationaux, qu'ils soient régulièrement mariés ou non, ce qui bouleversait l'ordre moral existant.

On ne peut qu'être frappé par le degré d'organisation et par le niveau idéologique atteint déjà par cette *Union des Femmes* et ce en plein 19^{ème} siècle

Des clubs furent créés où les femmes prirent la parole, précise, énergique, très réaliste. Nathalie Le Mel se rendait fréquemment au club des libres penseurs installé dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois. On y parlait du divorce et du droit des Femmes en présence d'une assistance mixte.

Et une fois de plus, c'est à travers les propos caricaturaux des rapports de police de l'époque que l'on aperçoit le dynamisme et le courage de Nathalie Le Mel.

« ... On la vit parcourir les clubs des femmes, y prendre la parole et y prêcher dans un langage excessivement violent les théories les plus subversives... »

Et un autre point a également choqué les autorités, c'est qu'elle portait toujours un caraco ou une écharpe rouge, comble de la subversion !!

Tous ceux qui l'ont connue la disaient mère attentive, s'occupant bien de ses enfants.

Nathalie ne se remaria jamais et jusqu'au bout revendiqua le nom de Le Mel, madame Le Mel ou veuve Le Mel. On ne lui aurait connu aucune liaison, ses relations avec les hommes ne semblent pas avoir été plus loin que la camaraderie ou l'amitié.

Ce qui frappe, c'est l'intense activité qui tenait à sa personnalité combative, énergique et désintéressée.

Le 29 avril, Louise Michel rencontra, à l'Hôtel de Ville, Nathalie Le Mel accompagnée d'Élisabeth Dmitrieff ; c'était la première fois que les deux femmes se voyaient. Nathalie Le Mel les présenta l'une à l'autre et dit à Louise Michel qu'on ne la voit pas, qu'elle manque, qu'on la réclame et, en quelques mots, Élisabeth Dmitrieff lui expliqua quels étaient les buts de l'*Union* : créer une internationale des femmes, réorganiser le travail, obtenir l'égalité des sexes. Louise Michel leur dit son adhésion et leur expliqua que la nécessité du moment était la lutte armée.

L'*Union des Femmes* ne put réaliser tous les points de son programme puisque le dimanche 21 mai, les Versaillais attaquaient Paris. Le 12 mai, en l'église de la Trinité, Nathalie Le Mel appela les femmes à prendre les armes pour la défense de la Commune et déclara : « *Nous arrivons au moment où il faut savoir mourir pour la Patrie. Plus d'incertitudes ! Toutes au combat. Toutes au devoir. Il faut écraser Versailles* ».

On accrédita l'idée que les femmes qui avaient pris part aux combats de la Commune étaient des « pétroleuses » et on les accusa d'avoir été à l'origine des incendies qui se produisirent dans Paris au cours de la semaine sanglante.

On désigna par « pétroleuses » les femmes qui avaient pris part aux combats armés, faisant d'elles les boucs émissaires du vandalisme survenu pendant la Semaine sanglante. Pour mieux comprendre la raison d'être de ce terme, il faut se replacer dans le contexte et se rappeler qu'à cette époque, la femme n'était pas considérée comme un membre à part entière de la société. La Commune avait, elle, instauré la parité.

La haine des Versaillais forgea donc le mythe des pétroleuses. Et Alexandre Dumas fils, auteur de la Dame aux Camélias, osa écrire : « *Nous ne dirons rien de leurs femelles par respect pour toutes les femmes à qui elles ressemblent quand elles sont mortes* » (sans commentaires !!).

Le dimanche 21 mai, tandis qu'un grand concert était organisé dans les jardins des Tuileries en faveur des veuves et des orphelins de la Commune, les troupes versaillaises, fortes de soixante mille hommes et placées sous le commandement de Mac-Mahon, entrèrent dans Paris au bastion du Point-du-Jour à Auteuil. Le soir, l'armée régulière contrôlait déjà la moitié ouest de la capitale. Le 23 mai, ce fut la butte Montmartre qui tomba au pouvoir des Versaillais.

Nathalie, avec une centaine de femmes se replia des Batignolles vers la place Blanche où elles élevèrent une nouvelle barricade.

Les barricades étaient plutôt des petits barrages de fortune qui avaient à peine la taille d'un homme. Souvent construites par des femmes et des enfants, elles n'avaient que l'efficacité du désespoir et restent la dernière image de la Commune. En fait ces barricades ne pouvaient pas servir beaucoup depuis qu'à la suite des grands travaux d'Hausmann, Paris était sillonné de larges artères. Mais pendant quatre heures, ces femmes firent échec aux troupes du général Clinchant.

Mais elles durent alors abandonner cette barricade et celles qui purent échapper au massacre qui suivit, dont Nathalie Le Mel, se replièrent sur la barricade de la place Pigalle toute proche. Pendant des heures, elles tentèrent d'arrêter l'assaillant versaillais.

Un témoin dira : *« Rentrant chez elle le 23 mai, les mains et les lèvres noires, couverte de poussière, elle disait avoir combattu quarante-huit heures sans manger et elle ajoutait avec beaucoup d'animosité : nous sommes battus mais non vaincus ».*

Cependant, il semble bien qu'elle et ses compagnes aient surtout soigné les blessés et exhorté les gardes nationaux et les fédérés à la résistance sans qu'elles aient, dans la plupart des cas, fait souvent le coup de feu elles-mêmes. Leur principale tâche était de préparer et passer les munitions aux gardes nationaux.

Un témoin, au tribunal militaire, dira de Nathalie Le Mel : *« ...Sa figure m'a frappé car elle était seule âgée au milieu d'un groupe de jeunes filles, toutes armées de fusils et portant des brassards d'ambulancières ainsi que des écharpes rouges ».*

Les grands édifices flambaient : les Tuileries, la Légion d'Honneur, l'Hôtel de Ville, la Préfecture de Police, les Ministères des Finances. Les Fédérés incendiaient des maisons pour gêner l'avance des Versaillais.

« La ville entière flambait comme un bûcher », écrit Zola dans la Débâcle.

Le 25 mai, Élisabeth Dmitrieff fut blessée sur la barricade Saint-Antoine. Des centaines de femmes furent tuées au cours des combats, d'autres furent arrêtées et exécutées sommairement.

Les derniers combats eurent lieu au Père Lachaise où les Communards furent fusillés.

Le 29 mai, Thiers put télégraphier aux préfets à propos des insurgés parisiens :

« Le sol est jonché de leurs cadavres. Ce spectacle affreux servira de leçon ».

À la fin de la semaine sanglante, Nathalie Le Mel avait dû, la rage au cœur, abandonner la barricade de la place Pigalle où depuis des heures, elle faisait le coup de feu.

Louise Michel, dans son ouvrage *« La Commune, histoire et souvenirs »*, écrit :

« Ne voulant pas survivre à la Commune, Nathalie Le Mel s'était enfermée hermétiquement dans sa chambre avec un réchaud à charbon. Comme on vint l'arrêter, elle fut sauvée de la mort pour le conseil de guerre ». Elle ne fut jugée que très tard.

« On l'avait mise, en attendant son assignation, dans un hospice où plusieurs fois elle refusa l'évasion qu'on lui offrit. Lorsque madame Le Mel arriva à la prison d'Auberive, en Haute-Marne, elle y fut reçue par nous toutes au cri de « Vive la Commune ! ».

Elle comparut au mois de septembre devant le quatrième conseil de guerre présidé par le lieutenant-colonel Pierre. Sa défense était assurée par un avocat commis d'office, Maître Albert Joly. Elle était accusée d'excitation à la guerre civile et de provocation à construire des barricades. De l'avis unanime, Nathalie Le Mel eut une fière allure au long de ce procès perdu d'avance. Voici l'impression qu'elle produisit sur le rédacteur judiciaire du Corsaire :

Nathalie Duval, femme Le Mel, est âgée de quarante-six ans, elle exerce la profession de relieuse. Sa mise est très simple, c'est celle d'une ouvrière : une robe et un châle noirs et comme coiffure, un bonnet de linge. La tenue de l'accusée est aussi simple que sa mise, cependant elle s'exprime avec une grande facilité et une pureté de langage véritablement remarquables. Pas d'emphase, pas de fanfaronnade, pas de gestes, pas de cris, la vérité sans pompe ».

Le 10 septembre 1872, le quatrième Conseil de guerre la condamna à la déportation dans une enceinte fortifiée en Nouvelle Calédonie.

Comme Louise Michel, Nathalie Le Mel, à la fin de son procès, refusa de signer un recours en grâce. Des amies, pensant bien faire, avaient formulé pour elle une demande de recours, sans la tenir au courant. Quand elle l'apprit, elle se fâcha et écrivit une lettre au Préfet qui se trouve encore dans son dossier aux Archives Nationales.

« Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur de la Maison d'Arrêt de La Rochelle vient de me faire communiquer l'ordre qu'il a reçu de surseoir à l'exécution de ma condamnation à la déportation dans une enceinte fortifiée, n'ayant pas reçu des nouvelles de mon recours en grâce. Je déclare formellement que non seulement je n'en ai pas fait, mais que je désavoue celui qui serait fait à mon insu ainsi que tous ceux qui pourraient être faits dans l'avenir. Ma condamnation est irrévocable.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Nathalie Duval, veuve Le Mel ».

Quelques condamnées restèrent à Auberive (Haute- Marne). C'étaient celles qu'après une visite médicale des plus sommaires on avait jugées trop mal en point pour supporter les fatigues de la traversée. En revanche, Nathalie Le Mel fut jugée apte à voyager bien qu'elle ne se soit jamais vraiment remise de son suicide manqué. Elle aurait, paraît-il, avalé un demi-litre d'absinthe. Depuis lors, elle souffrait d'intoxication chronique (cela ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à quatre-vingt-quinze ans).

À l'aube du 24 août, on fit tout d'abord l'appel des vingt déportées. Louise Michel était classée numéro 1, Nathalie Le Mel numéro 2. Il est inutile de préciser que cela correspondait à leur situation morale... puis on entassa les femmes dans des voitures. Elles souffrirent de la canicule. On traversa Langres. Tout à coup, près de la place des Boulets, des ouvriers sortirent en trombe d'un atelier, retirèrent leur casquette et saluèrent les Communardes.

À la gare, on fit monter les prisonnières dans un fourgon cellulaire, direction Paris. Elles repartirent le lendemain à l'aube. Après un voyage exténuant, elles atteignirent La Rochelle où elles couchèrent à la maison d'arrêt. Le lendemain, elles arrivèrent enfin à Rochefort.

Le 28 août 1872, les Communardes furent embarquées à bord d'une vieille frégate de guerre, « La Virginie », qu'on avait sortie d'un hangar où elle commençait à pourrir.

Sur ce bateau, les déportés étaient répartis en deux cages, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes, dans les parties basses du navire. On ne montait - en principe - prendre l'air sur le pont qu'à heures fixes, pour un temps très limité.

Dans son livre « *La Commune* », Louise Michel écrit :

« Il était expressément défendu de se parler de cage en cage, mais on le faisait tout de même. Nous étions dans les batteries basses de la Virginie, une vieille frégate de guerre à voiles, belle sur les flots (elle en fit même de mémoire un tableau). La plus grande cage de tribord arrière était occupée par nous (les femmes) et les deux petits enfants de madame Blanc, le garçon de six ans, la fille de quelques mois, née à la prison des Chantiers à Versailles. Dans les cages en face de la nôtre étaient Henri Rochefort et plusieurs autres communards. Point de couchettes, bien sûr. Des hamacs ».

Louise Michel et Henri Rochefort échangèrent même des poèmes dont plusieurs ont été conservés. Rochefort (Henri, marquis de Rochefort Luçay) est né à Paris en 1831. Il était journaliste, homme politique et écrivain. Il se lança très tôt dans le journalisme politique et afficha des positions hostiles à l'Empire.

Contraint de quitter le Figaro, il fonda « *La Lanterne* » en 1868. Dans le premier numéro, on pouvait lire : « *Il y a en France trente-six millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement* ». La « *Lanterne* » est saisie dès le numéro 3 et interdite au numéro 11. Les attaques contre l'Empire l'obligèrent à aller imprimer son journal à Bruxelles où Victor Hugo l'accueillit comme son troisième fils. Il rentra en France en 1869.

Élu député à Belleville, il fut emprisonné lors de l'affaire Victor Noir.

Libéré après le 4 septembre 1870, ses articles dans « *Le mot d'ordre* » lui valurent la déportation en Nouvelle Calédonie.

Nathalie Le Mel souffrit beaucoup des conditions de la traversée. Elle dut rester couchée la majeure partie du voyage. Louise Michel l'assista de son mieux.

Dans son livre « *La Commune, histoire et souvenirs* », Louise Michel raconte : « *Entre deux éclaircies de calme où elle ne se trouvait pas trop mal, je faisais part à madame Le Mel de ma pensée sur l'impossibilité que n'importe quel homme au pouvoir ne put jamais faire autre chose que commettre des crimes s'ils sont faibles ou égoïstes, être annihilés s'ils sont dévoués et énergiques. Elle me répondit : « C'est aussi ce que je pense ! » J'avais beaucoup de confiance en la rectitude de son esprit et son approbation me fit grand plaisir* ».

C'est surtout sur le bateau que Nathalie Le Mel apprit à connaître Henri Rochefort dans l'infortune et le désespoir. À leur retour de déportation, Rochefort offrit un travail à Nathalie Le Mel, qui désespérait d'en trouver à cause de son passé de communarde, dans le journal qu'il venait de créer, « *L'Intransigeant* ».

Les tracasseries commencèrent dès l'arrivée à Nouméa. Le gouverneur, Gauthier de La Richerie, qui présidait au débarquement, fit savoir aux femmes qu'il leur était réservé un hébergement sur la Grande Terre, à Bourail, les équipements du camp de Numbo, dans la presqu'île Ducos, tout près de Nouméa étant, à son avis, beaucoup trop « primitifs » pour des femmes. Numbo était la seule et unique localité de la presqu'île. Le gros de la troupe aurait, sans doute, accepté « *ce traitement de faveur* ». Mais Louise Michel et Nathalie Le Mel refusèrent d'être traitées autrement que leurs compagnons. « *Nous ne demandons, n'acceptons aucune faveur et nous irons vivre avec nos co-déportés dans l'enceinte fortifiée que la loi nous fixe* ».

Nathalie Le Mel déclara que si « *à huit heures précises, on n'avait pas laissé les femmes rejoindre leurs camarades masculins à la presqu'île Ducos, Louise et elle se jetteraient ensemble à la mer* ». Le ton était si convaincant que monsieur de La Richerie céda. À terre, les déportées retrouvèrent non seulement leurs compagnons de voyage mais d'autres frères de luttes parqués dans la presqu'île depuis de longs mois déjà.

En 1875, des évasions s'étant produites, dont celle de Rochefort, qui ne rentrera en France qu'après l'amnistie en 1880, l'administration avait pris une grave décision : devant que quelque chose d'inquiétant, fût-ce quelque chose d'absurde, se tramait du côté des femmes, elle décida que six d'entre elles, signalées pour « leur mauvais esprit » seraient transférées de Numbo à la baie de l'ouest. Louise Michel et Nathalie Le Mel venaient en tête de liste, puis Marie Smith, Marie Cailleux, Adèle Desfossés, la femme Dupré. Aussitôt nos deux meneuses manifestèrent leur mécontentement. Nathalie Le Mel avait d'excellents motifs de plaintes. Elle était mal portante au point de ne plus pouvoir marcher.

Les communardes élevèrent une protestation. Dans celle de Nathalie Le Mel datée du 20 mai 1875, on peut lire :

« La déportée Nathalie Duval, femme Le Mel, ne se refuse pas à habiter le baraquement que lui assigne l'administration, mais elle fait observer :

- 1- Qu'elle est dans l'impossibilité d'opérer elle-même son déménagement.*
- 2- Qu'elle ne peut couper le bois nécessaire à la cuisson de ses aliments et le débiter.*
- 3- Qu'elle a construit deux poulaillers et cultivé une portion de terrain.*
- 4- Qu'en vertu de la loi sur la déportation qui dit : « les déportés pourront vivre par groupes ou par familles et leur laisse le choix des personnes avec lesquelles il leur plaît d'établir des rapports, la déportée Nathalie Duval, femme Le Mel, se refuse à la vie commune si ce n'est pas dans ces conditions ».*

La déportation n'imposait pas la vie commune. Notre ennemie du légalisme connaissait fort bien la loi sur ce point et tenait à la faire savoir.

Nathalie Le Mel et Louise Michel s'y employèrent avec tant de vigueur que l'autorité, de guerre lasse, accepta de faire diviser en petites cases la future résidence de nos « six mauvaises têtes ».

Les relations entre Nathalie Le Mel et Louise Michel furent alors étroites. Ce qui rapprochait les deux femmes, c'était la chaude approbation qu'apportait Nathalie Le Mel à Louise Michel à son intention d'apprendre à lire aux petits Canaques.

Dans ce camp de Bourail, la santé de Nathalie Le Mel s'améliorait. En revanche, les relations entre Nathalie et Louise se refroidirent. Vivant l'une près de l'autre, des discussions un peu âpres y furent peut-être pour quelque chose.

Dans son remarquable article de la revue « *Commune* » sur Nathalie Le Mel, Jean Bruhat a écrit : *« Je partage assez l'opinion d'Édith Thomas quand elle écrit : ...par la noblesse de leur caractère et la profondeur de leurs convictions, Louise et Nathalie étaient bien de la même race. Mais Nathalie avait certainement plus de bon sens ».*

Rochefort, qui fut son voisin au camp de Numbo, écrivit : *« C'était une socialiste ardente..., c'est une des plus belles et des plus fortes intelligences que j'ai connues. L'éloquence et le bon sens sont chez elle égaux à la bravoure (...) elle m'étonnait par son admirable résignation philosophique et la lumineuse netteté de son esprit ».*

Henri Bauer disait d'elle :

« Une femme déjà fatiguée par la vie mais d'intelligence remarquable, d'esprit clair et sagace. Elle compte parmi les têtes du parti socialiste. Assurément elle me semble supérieure à toutes les bourgeoises que j'ai connues et même à la plupart de ses co-déportées ».

Henri Bauer, fils illégitime d'Alexandre Dumas père, était non seulement journaliste, mais aussi critique et auteur dramatique. Il fut déporté en Nouvelle Calédonie pour ses sympathies envers la Commune. Il s'était battu avec courage pendant la semaine sanglante. À son retour en France, il fut le grand propagandiste d'Ibsen et de Wagner. Son fils, Gérard Bauer, a publié sous le nom de Guermantès des chroniques dans le Figaro.

Le bagne dura six ans.

À son retour, Henri Rochefort se souvenant d'elle, lui fit donner un emploi de nuit au journal « *Intransigeant* » qu'il avait fondé. Elle s'était trouvée une chambre dans le 18^{ème} arrondissement

mais elle changea souvent de logement. De sa famille, elle semble n'avoir gardé que peu de contacts sinon avec sa petite-fille. Je n'ai rien trouvé concernant ses parents, son mari, ses enfants. Nathalie Le Mel et Louise Michel, fidèles à leurs idées, poursuivirent sur des chemins différents le même combat.

On sait que Nathalie fut présente pour fêter la sortie de prison de Louise, qu'elle suivit ses obsèques ; son amitié en dépit des divergences était restée fidèle.

Nathalie reprit ses activités, ne manquant ni meetings ouvriers, ni manifestations en souvenir de la Commune.

Le 8 novembre 1879, elle présida le banquet de reconstitution de la chambre syndicale ouvrière de la Reliure, disparue lors de la défaite de la Commune. Elle se consacra aussi à la renaissance du syndicalisme.

Certains l'appelaient encore « *le vieux sergent* » surnom qui lui avait été donné sur les barricades. Le 29 mai 1880, elle était salle Gagny, rue de la Gaieté, pour y rendre un émouvant hommage à son ami Varlin. Elle rappela à l'auditoire les services rendus par Varlin à la cause des travailleurs.

Mais c'était toujours le sort des femmes travailleuses que Nathalie Le Mel mettait au premier plan. « *Je suis toujours d'avis qu'il faut travailler à la diminution des heures de travail et à l'augmentation du salaire des femmes, et les appelant à combattre pour leur affranchissement. En résumé, nous voulons vivre honorablement de notre travail et pour ma part, je n'irai pas avec des socialistes qui voudraient m'en empêcher* ».

Il y a là un reste des peurs des thèses proudhoniennes contre le travail des femmes.

Nathalie n'était plus en état d'assurer son travail de nuit au journal. Elle quitta son emploi. Rochefort lui versa la petite allocation mensuelle que le journal assurait à ses vieux serviteurs. Mais le journal déclina et l'allocation diminua. De glissement politique en glissement politique, Rochefort, qui fut le bagnard de Nouméa aux côtés de Louise Michel et Nathalie Le Mel, chut tour à tour dans l'incohérence du Boulangisme et dans le déshonneur de l'antidreyfusisme.

Nathalie refusa le secours proposé par Rochefort et tomba dans l'extrême misère préférée à une solidarité douteuse. Elle dira qu'elle ne voulait pas être à la charge d'un journal dont elle entendait se désolidariser complètement. Quelle femme intègre !

Cette misère nous est rapportée dans un article du journal « *La Lanterne* » paru peu après sa mort en 1921.

« Elle habitait rue des Gobelins, au rez-de-chaussée d'une maison sordide, une chambre humide et sombre, de plain-pied avec une petite cour pavée où fleurissait par miracle un maigre lilas. La chambre était uniquement meublée d'un lit, de deux chaises et d'une table poisseuse sur laquelle demeuraient en place une lampe à alcool, une boîte au lait et une cafetière. La maman Le Mel se nourrissait de lait et de café. Et à ce menu frugal, qu'eût-elle pu ajouter ? Elle vivait des trente francs de l'assistance aux vieillards. Le mari de feu sa petite-fille, un brave homme tué pendant la guerre, payait régulièrement son modeste loyer. Les murs de la chambre étaient ornés de portraits de Varlin, de Louise Michel, de Rochefort et de la locataire ».

Lucien Descaves dira aussi : « *On ne l'entend pas se plaindre, elle trouve même le moyen de venir en aide à des infortunes encore plus lourdes que les siennes* ».

En 1915, elle entra à l'hospice d'Ivry, complètement aveugle. Elle y vécut six années, plongée dans le noir absolu, souffrant de partout. Ses amis décédés, sa famille disparue, sa mort, le 8 mai 1921 laissa beaucoup de gens indifférents.

Cependant, le journal de l'*Humanité* lui consacra un assez grand article nécrologique le 25 mai 1921 :

« ...Tous ceux qui l'ont connue, l'ont aimée et ne l'oublient pas. Ce fut pour moi un crève-cœur lorsque je vis que nous n'étions que trois l'autre mercredi à suivre son convoi ».

Quelle triste fin !

Le merveilleux poème d'Arthur Rimbaud « *Les mains de Jeanne-Marie* » est un hommage émouvant à toutes les communardes héroïques, à toutes les Louise Michel, à toutes les Nathalie Le Mel...

Arthur RIMBAUD (1854-1891)

LES MAINS DE JEANNE-MARIE

Jeanne-Marie a des mains fortes
Mains sombres que l'été tanna,
Mains pâles comme des mains mortes,
Sont-ce des mains de Juana ?

Ont-elles pris les crèmes brunes
Sur les mares des voluptés ?
Ont-elles trempé dans des lunes
Aux étangs de sérénité ?

Ont-elles bu des cieux barbares,
Calmes sur les genoux charmants ?
Ont-elles roulé des cigares
Ou trafiqué des diamants ?

Sur les pieds ardents des Madones
Ont-elles fané des fleurs d'or ?
C'est le sang noir des belladones
Qui dans leur paume éclate et dort.

Mains chasseresses des diptères
Dont bombinent les bleuions
Aurorales, vers les nectaires ?
Mains décanteuses de poisons ?

Oh ! quel Rêve les a saisies
Dans les pandiculations ?
Un rêve inouï des Asies,
Des Khenghavars ou des Sions ?

Ces mains n'ont pas vendu d'oranges,
Ni bruni sur les pieds des dieux ;
Ces mains n'ont pas lavé les langes
Des lourds petits enfants sans yeux.

Ce ne sont pas mains de cousine
Ni d'ouvrières aux gros fronts
Que brûle, aux bois puant l'usine,
Un soleil ivre de goudrons.

Ce sont des ployeuses d'échines,
Des mains qui ne font jamais mal ;
Plus fatales que des machines,
Plus fortes que tout un cheval !

Remuant comme des fournaies,
Et secouant tous ses frissons,
Leur chair chante des Marseillaises
Et jamais les Eleisons !!

Ça serrerait vos cous, ô femmes
Mauvaises, ça broierait vos mains,
Femmes nobles, vos mains infâmes
Pleines de blancs et de carmins.

L'éclat de ces mains amoureuses
Tourne le crâne des brebis !
Dans leurs phalanges savoureuses
Le grand soleil met un rubis !

Une tache de populace
Les brunit comme un sein d'hier ;
Le dos de ces Mains est la place
Qu'en baisa tout Révolté fier !

Elles ont pâli, merveilleuses,
Au grand soleil d'amour chargé,
Sur le bronze des mitrailleuses
À travers Paris insurgé !

Ah ! quelquefois, ô Mains sacrées,
À vos poings, Mains où tremblent nos
Lèvres jamais désenivrées
Crie une chaîne aux clairs anneaux !

Et c'est un soubresaut étrange
Dans nos êtres, quand, quelquefois,
On veut vous déhâler, Mains d'ange,
En vous faisant saigner les doigts.

Documentation :

- Bibliothèque féministe Marguerite Durand - Paris 13^{ème}
- Bibliothèque historique de la ville de Paris - Paris 4^{ème}
- Bibliothèque du Centre Georges Pompidou - Paris 3^{ème}
- Documents d'archives

Jacky MORELLE

Présidente de la Commission Culture VLF